



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

N° Spécial

20 Avril 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 20 Avril 2021

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP N° 2021-020	20.04.2021	Arrêté portant délégations de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévu par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.	3
DDFIP N° 2021-021	20.04.2021	Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - service des impôts des particuliers de Nanterre Rueil .	5

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Arrêté DDFIP n° 2021-020 du 20 avril 2021 portant délégations de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

**Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévu par le III de l'article 408
de l'annexe II au code général des impôts**

SERVICE	CIVILITE	PRENOM	NOM
SERVICES DES IMPÔTS DES PARTICULIERS			
ASNIERES-SUR-SEINE	M.	NOEL	JESBAC
BOULOGNE-BILLANCOURT	M.	RENAUD	MADLINE
CLICHY	M.	PASCALE	LOISEAU
COLOMBES	M.	PATRICK	ROUX
COURBEVOIE	Mme	JOSIANE	VAUDEVIRE-MALET
GENNEVILLIERS	Mme	ELISABETH	BOURGMAYER
ISSY-LES-MOULINEAUX	Mme	ELISABETH	JEANNE
LEVALLOIS-PERRET	M.	DENIS	ROGE
MONTROUGE	Mme	JOSIANE	DAUPHIN HIPPON
NANTERRE -RUEIL	Mme	MARIANNE	GLISE
NEUILLY	M.	ALAIN	TALLON
SAINT-CLOUD	Mme	SEVERINE	MENGAUD
SCEAUX	Mme	CHRISTINE	LASHERAS
SEVRES	Mme	MICHELE	TILMANT
SURESNES	Mme	MONIQUE	FOCH
VANVES	M.	PHILIPPE	JULIEN
SERVICES DE PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT			
NANTERRE 3EME BUREAU	M.	SERGE	DESCLAUX
VANVES 2EME BUREAU	Mme	FLORENCE	DE LYLLE
CENTRES DES IMPÔTS FONCIER			
CDIF NANTERRE	M.	STEEVE	GRESSED

SERVICE	CIVILITE	PRENOM	NOM
SERVICES DES IMPÔTS DES ENTREPRISES			
ASNIERES-SUR-SEINE	M.	JEAN-FRANCOIS	BERQUIER
BOULOGNE-BILLANCOURT	Mme	EVELYNE	BITUMBA
CLICHY	M.	JEAN-CLAUDE	SCAGNELLI
COLOMBES	M.	RAYNALD	GIVERNE
COURBEVOIE	M.	JEAN-FRANCOIS	MEDETIAN
GENNEVILLIERS	M.	JEAN-MARC	LONG
ISSY-LES-MOULINEAUX	M,	PATRICK	BACQUEY
LEVALLOIS-PERRET	M.	EDDIE	KAMOUN
NANTERRE RUEIL	M.	MARCEL	AIDAN
NEUILLY-SUR-SEINE	M.	STEPHANE	LEMOINE
SCEAUX	Mme	LAURENCE	SIMON-MICHEL
SEVRES	Mme	PASCALE	HERBAUT
SURESNES	M.	EMMANUEL	CRESSON
VANVES	Mme	DENISE	IMBERT
PÔLES CONTRÔLE EXPERTISE			
ASNIERES	Mme	MURIEL	VIGIE
BOULOGNE BILLANCOURT	M.	MICHEL	PLANCHAIS
COURBEVOIE	M.	YOUNOUS	DJAFARDJI
ISSY-LES-MOULINEAUX	M.	FRANCK	GAULTIER
LEVALLOIS-PERRET	M.	GUY	LE FLOCH
NANTERRE	M.	GAETAN	GUITTON
NEUILLY-SUR-SEINE	M.	ROMAIN	RIAND
SCEAUX	Mme	FABIENNE	ROUMAGE
SEVRES	M,	CEDRIC	SAINT-ANTOINE
PCRP			
SURESNES (1)	Mme	HELENE	HELOISE
NANTERRE-RUEIL (2)	Mme	SANDRINE	LEVEQUE
NEUILLY BORD DE SEINE	Mme	MARYVONNE	MARTINOT
NEUILLY CENTRE	Mme	BEATRICE	MARIVAIN
HAUTS DE SEINE	Mme	ELOISE	BORG
BOULOGNE-BILLANCOURT (6)	Mme	PASCALE	ROURE
SEVRES (7)	Mme	VALERIE	ARBITURER
MONTROUGE (8)	Mme	MARIE- MICHELE	PADOVANI
SCEAUX (9)	Mme	CATHERINE	DOMMERGUES

SERVICE	CIVILITE	PRENOM	NOM
PÔLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE			
DES HAUTS DE SEINE	M.	RENZO	CELANTE
BRIGADES DEPARTEMENTALES DE VERIFICATION			
1ERE BDV BOULOGNE-BILLANCOURT	Mme	ANNE-MARIE	GAROT
3EME BDV BOULOGNE-BILLANCOURT	Mme	ANNE-MARIE	GAROT
4EME BDV SEVRES	M.	FRANCOIS-MICHEL	DUTHEIL
5EME BDV SCEAUX	M.	FRANCK	DELCROIX
6EME BDV SCEAUX	Mme	NAÏMA	LEMAINI
8EME BDV NANTERRE	Mme	CECILE	BUTOUR
10EME BDV NANTERRE	M.	BENOIT	GAGNEROT
11EME BDV NANTERRE	Mme	MARIANNE	GLISE
12EME BDV NANTERRE	M.	GERARD	FAVIER
13EME BDV NEUILLY-SUR-SEINE	Mme	DOMINIQUE	CLENET
14EME BDV NEUILLY-SUR-SEINE	Mme.	NICOLE	AUGE
15EME BDV SEVRES	M.	FRANCOIS-MICHEL	DUTHEIL

Nanterre le 20 avril 2021

Arrêté DDFIP n° 2021-021 du 20 avril 2021 portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

service des impôts des particuliers de Nanterre Rueil

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de Nanterre Rueil

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des Finances publiques désignés ci-après qui sont habilités par la présente à effectuer tous actes d'administration et de gestion du service au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné:

nom prénom	nom prénom	nom prénom
JUVIGNY Olivier	BOULANGER David	BRAHMI Fouzia
KOLIE Pepe		

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des Finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

ESTRAMON Isabelle	THERINCA Severine	DAUSSY Kevin
BONTE Sylvie	MUSY Julien	LACOUT Thomas
CAVEDONI Patricia	AUBIN Julie	RIVET Constance
LOPES Alexandre	ROGUES Benoit	PETIT Christine
HERVOUET-BARANGER Mickaël	EL QATI Sarah	LACROIX Olivier
VIDAL Sandrine	PIVETTA Claire	KHALLOUKI Fatima

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des Finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

LINDEMBU Elie	ALBERT Léo	LELONG Guillemette
BENASSER Cindy	GALLORO Catherine	ABDELKADER Souhib
RAHARIVONY Christiane	FULCONS Grégory	OUANNA Malorie
EL MOTAOUAKKIL Dounya	MADIANA M'PARTI Abasse	CINNA Cyril
OLLIER Jonathan	TACINE Katia	GROSS Jordan
WALDT Aurélien	ELICAGOYEN-BRIFFAUT Kevin	OBERTAN Jorys
ROCHE Damien	MOTTIN Jérémy	DERACHE Laurent
CEBALLOS Elodie	ZERBOUT Hakima	N'DIAYE Doro
KLEIN Gérald	KACHCHAR Shanez	LEBEAU Joël

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
JUVIGNY Olivier	Inspecteur	15 000 €	1 an	50 000€
BOULANGER David	Inspecteur	15 000 €	1 an	50 000€
BRAHMI Fouzia	Inspecteur	15 000 €	1 an	50 000€
KOLIE Pépé	Inspecteur	15 000 €	1 an	50 000€
ESTRAMON Isabelle	Contrôleur	3 000 €	1 an	5 000 €
HERVOUET-BARANGER Mickael	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
VIDAL Sandrine	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
LOPES Alexandre	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
PIVETTA Claire	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
THERINCA Séverine	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
CAVEDONI Patricia	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
AUBIN Julie	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
ROGUES Benoit	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
BONTE Sylvie	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
EL QATI Sarah	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
MUSY Julien	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
DAUSSY Kevin	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
KHALLOUKI Fatima	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
RIVET Constance	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
PETIT Christine	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
LACROIX Olivier	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €
LACOUT Thomas	Contrôleur	3 000 €	6 mois	5 000 €

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
JUVIGNY Olivier	Inspecteur	15 000 €	15 000 €		
BOULANGER David	Inspecteur	15 000 €	15 000 €		
BRAHMI Fouzia	Inspecteur	15 000 €	15 000 €		
KOLIE Pépé	Inspecteur	15 000 €	15 000 €		
ESTRAMON Isabelle	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
HERVOUET-BARANGER Mickael	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
VIDAL Sandrine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
LOPES Alexandre	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
AUBIN Julie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
BONTE Sylvie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
CAVEDONI Patricia	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
ROGUES Benoit	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
PIVETTA Claire	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
THERINCA Séverine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
MUSY Julien	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
EL QATI Sarah	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
KHALLOUKI Fatima	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
LACOUT Thomas	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
RIVET Constance	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
DAUSSY Kevin	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
LACROIX Olivier	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		
PETIT Christine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
RAHARIVONY Christiane	Agent	2 000 €	2 000 €		
LINDEMBU Elie	Agent	2 000 €	2 000 €		
ABDELKADER Souhib	Agent	2 000 €	2 000 €		
EL MOTAOUAKKIL Dounya	Agent	2 000 €	2 000 €		
N'DIAYE Doro	Agent	2 000 €	2 000 €		
OBERTAN Jorys	Agent	2 000 €	2 000 €		
LELONG Guillemette	Agent	2 000 €	2 000 €		
OUANNA Malorie	Agent	2 000 €	2 000 €		
ROCHE Damien	Agent	2 000 €	2 000 €		
GROSS Jordan	Agent	2 000 €	2 000 €		
MOTTIN Jérémy	Agent	2 000 €	2 000 €		
LEBEAU Joël	Agent	2 000 €	2 000 €		
ALBERT Leo	Agent	2 000 €	2 000 €		
KLEIN Gérald	Agent	2 000 €	2 000 €		
ZERBOUT Hakima	Agent	2 000 €	2 000 €		
WALDT Aurélien	Agent	2 000 €	2 000 €		
KACHCHAR Shanez	Agent	2 000 €	2 000 €		
GALLORO Catherine	Agent	2 000 €	2 000 €		
FULCONS Gregory	Agent	2 000 €	2 000 €		
OLLIER Jonathan	Agent	2 000 €	2 000 €		
ABDELKADER Souhib	Agent	2 000 €	2 000 €		
DENOM Dingy	Agent	2 000 €	2 000 €		
ELICAGOYEN-BRIFFAUT Kevin	Agent	2 000 €	2 000 €		
MADIANA M'PARTI Abasse	Agent	2 000 €	2 000 €		
DERACHE Laurent	Agent	2 000 €	2 000 €		
TACINE Katia	Agent	2 000 €	2 000 €		
BENASSER Cindy	Agent	2 000 €	2 000 €		
CINNA Cyril	Agent	2 000 €	2 000 €		
CEBALLOS Elodie	Agent	2 000 €	2 000 €		

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

A Nanterre, le 20 avril 2021

Le comptable,
responsable de service des impôts des particuliers,

Marianne GLISE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>